

INTRODUCTION

Présentation. Si les médias désignent l'ensemble des moyens de communication qui permettent de diffuser de l'information (presse écrite, radio, télévision, Internet), l'opinion publique désigne, quant à elle, la conviction d'une population à propos d'une question donnée. Alors que les médias et l'opinion publique sont apparus au XVIII^e siècle, au temps des Lumières et de la Révolution française, leur enracinement est devenu une réalité à la fin du XIX^e siècle, lors de l'avènement de la III^e République, après l'adoption de la loi de 1881 sur la liberté de la presse et des lois Ferry de 1881-1882 rendant l'école obligatoire et gratuite. Avec l'avènement de la démocratie, de la liberté d'expression et de l'alphabétisation des citoyens, l'histoire politique de la France, façonnée jusqu'alors par les seuls gouvernants, s'écrit, depuis cette période, élections obligent, sous l'influence croissante des médias et de l'opinion publique, tout particulièrement en période de crise lorsque le pouvoir vacille.

Quel a été, précisément, depuis l'affaire Dreyfus jusqu'à nos jours, le rôle des médias et de l'opinion publique dans les grandes crises politiques qui ont affecté la France ?

Tout au long de cette période, le rôle des médias et de l'opinion publique a été décisif : non seulement entre 1894 et 1940, au temps de la presse écrite triomphante ; mais également entre 1940 et 1962, lors de l'irruption de la radio ; et, plus encore peut-être, de 1962 à nos jours, avec l'émergence de la télévision et d'Internet.

I/ 1894 et 1940, sous la III^e République les médias et l'opinion publique exercent une influence directe sur la vie politique

A/ Lors de l'Affaire Dreyfus

L'affaire Dreyfus est, de toutes les crises, probablement la plus connue. En 1894, un officier alsacien de confession juive, le capitaine Alfred Dreyfus, jugé par le Conseil de guerre de Paris, est condamné à perpétuité au bagne de Cayenne en Guyane, pour cause de haute trahison. Mais, en 1898, l'affaire Dreyfus, presque tombée dans l'oubli, est relancée. Le célèbre écrivain Emile Zola prend sa plume et publie, dans le journal *L'Aurore* de Clemenceau, son célèbre article : « J'Accuse...! » J'accuse, écrit Zola, le pouvoir politique et militaire d'avoir condamné un innocent ! La France se divise alors en deux camps : d'un côté, celui des dreyfusards, convaincu de l'innocence de Dreyfus, appartenant le plus souvent à la gauche laïque, très minoritaire (20 %) ; d'un autre côté, celui des antidreyfusards, convaincu au contraire de la culpabilité de Dreyfus, appartenant généralement à la droite catholique, très majoritaire (80 %). Chaque camp désormais rassemble donc ses troupes autour d'un journal et d'un « intellectuel », dont le mot est inventé pour l'occasion. Côté dreyfusard : *L'Aurore* pour les journaux ; Zola pour les intellectuels. Côté antidreyfusard : *La Libre Parole* pour les journaux ; Drumont pour les intellectuels. Cette guerre médiatique, livrée sous les yeux de l'opinion publique, qui elle aussi prend parti pour ou contre Dreyfus, finit par basculer en faveur du capitaine. En 1899 : le gouvernement décide la révision du procès Dreyfus ; le Conseil de guerre de Rennes, réuni à cet effet, confirme la condamnation de Dreyfus, mais réduit sa peine à 10 ans de réclusion ; si bien que le président de la République, Emile Loubet, en désaccord avec cette décision judiciaire, accorde sa grâce présidentielle au capitaine Dreyfus, finalement libéré. En 1906, enfin, Alfred Dreyfus est réhabilité par la Cour de cassation et officiellement réintégré dans l'armée. Pour la première fois, les médias et l'opinion publique sont parvenus à convaincre de son erreur le pouvoir politique, condamné sous la pression des médias et de l'opinion publique à faire machine arrière. Quarante ans plus tard, le 6 février 1934, le même couple médias/opinion parvient une nouvelle fois à faire plier le pouvoir.

B/ La journée du 6 février 1934

Tout commence le 8 janvier 1934, lorsque *Le Canard enchaîné* révèle qu'Alexandre Stavisky, homme d'affaires véreux, proche des milieux de gauche, est retrouvé mort dans son chalet de Chamonix, alors qu'une instruction judiciaire était en cours contre lui, et tandis que ses révélations auraient risqué d'embarrasser une partie de la classe politique, qui aurait profité de ses largesses financières. Suicide ou assassinat ? Les avis sont partagés : la thèse officielle, défendue par le gouvernement de gauche, est celle du suicide ; à droite, en revanche, la thèse de l'assassinat est privilégiée. Le 6 février 1934, donc, à l'appel des journaux de droite, 30.000 personnes, la plupart membres des ligues d'extrême droite, se rassemblent place de la Concorde à Paris et manifestent devant la Chambre des députés pour dénoncer la « République corrompue ». Mais, à la tombée de la nuit, forces de l'ordre et manifestants s'affrontent. Bilan : 17 morts, dont un policier, et plus d'un millier de blessés.

Dès le lendemain, deux thèses s'opposent : d'un côté, celle du gouvernement, des journaux de gauche (*Le Populaire*) et de la radio d'Etat (*Radio-Paris*), pour lesquels la riposte était proportionnée à la menace, en l'occurrence celle d'une tentative de coup d'Etat contre la démocratie dans le but d'instaurer une dictature fasciste ; d'un autre côté, celle des manifestants (*Les Croix-de-feu* du colonel de La Rocque) et des journaux d'extrême droite (*L'Action française* de Charles Maurras), pour lesquels au contraire la manifestation était pacifique et ne méritait nullement un tel déferlement de brutalité, sinon pour exagérer la menace que représentait l'adversaire et passer ainsi aux yeux de l'opinion publique pour l'ultime rempart contre la menace fasciste. **Au final, Daladier, jugé responsable du sang versé par une majorité des médias et de l'opinion publique, est contraint à la démission pour sortir la France de la crise.**

Les médias et particulièrement la presse et à travers eux l'opinion publique ont donc eu un pouvoir majeur et participé aux crises politiques. Avec la guerre et son impact et l'avènement de la radio, la situation va changer...

II/ Entre 1940 et 1960 l'avènement de la radio dans un contexte politique difficile

A/ Au cours de la Seconde Guerre mondiale :

la France est divisée en deux camps opposés : d'un côté, la France légale, celle du maréchal Pétain, officiellement qualifiée *Etat français*, officieusement *gouvernement de Vichy*, favorable à une politique de collaboration avec le IIIe Reich, dont les soldats occupent le territoire national depuis juin 1940 ; d'un autre côté, la France illégale, celle du général de Gaulle, réfugié à Londres, favorable à une politique de résistance vis-à-vis de l'occupant nazi et de désobéissance vis-à-vis du maréchal Pétain. **De fait, entre les deux camps, l'opposition n'est pas seulement politique, elle est aussi médiatique, avec pour principal enjeu celui de gagner l'opinion publique à sa cause.** Dans ce but, l'Etat français, aux ordres du ministre de l'Information Philippe Henriot, suspend la liberté de la presse, puis pratique la propagande et la censure. Seuls les médias dévoués au régime de Vichy subsistent. Parmi eux : *Je suis partout* côté journaux, *Radio-Paris* côté radios. Dans le camp adverse, la résistance médiatique s'organise également : d'abord, au moyen de la radio, comme en témoigne le fameux « **appel du 18 juin** », lancé en 1940 depuis les ondes britanniques de la *BBC*, surnommée *Radio-Londres*, laquelle autorise aussi à partir de 1941 la diffusion d'une émission quotidienne animée par des résistants, « **Les Français parlent aux Français** » ; puis très vite, au moyen de la presse, qui imprime et diffuse 1.200 journaux clandestins, dont le plus connu *Combat*. Au final, le gouvernement de Vichy, vaincu sur le plan militaire, l'est aussi sur le plan médiatique : en particulier, depuis ce 5 juin 1944, au cours duquel sur les ondes de la *BBC* est diffusé un poème de Verlaine, en réalité un message codé, donnant le signal du Débarquement allié en Normandie : « Les sanglots longs des violons de l'automne blessent mon cœur d'une langueur monotone. » La « guerre des ondes » venait d'être remportée, et avec elle la Seconde Guerre mondiale. Moins de dix ans après celle-ci, un autre conflit prend forme : la guerre d'Algérie.

B/ La guerre d'Algérie :

Comme la Seconde Guerre mondiale, n'est pas seulement un conflit militaire, elle est aussi un conflit médiatique, en tout cas lors de deux crises survenues en 1958 et 1961. **Lors de la crise du 13 mai 1958, au moment où le président de la IVe République, René Coty, choisit pour diriger le gouvernement Pierre Pflimlin, partisan de l'indépendance, les pieds-noirs organisent à Alger une manifestation au cours de laquelle ils réclament le retour au pouvoir du général de Gaulle, garant du maintien de l'Algérie française.** Si le gouvernement s'efforce de minimiser l'événement en **proscrivant toute allusion à l'affaire au journal télévisé, les manifestants de leur côté font au contraire tout pour l'amplifier, notamment en diffusant via la radio les vivats de la foule.** Résultats : **le 28 mai, Pflimlin démissionne ; le 1er juin, de Gaulle est nommé président du Conseil ; et, le 3 juin, de Gaulle, boycotté par la télévision jusqu'alors, est désormais présenté comme le sauveur lors des bulletins d'information.** Trois ans plus tard, **le 21 avril 1961, lors de ce qu'il est convenu d'appeler le putsch des généraux, quatre généraux,** partisans de l'Algérie française, hostiles à de Gaulle depuis qu'il est devenu favorable à l'indépendance de l'Algérie, organisent un coup d'Etat militaire destiné à enrayer ce processus. Mais de Gaulle, **fin stratège médiatique, sollicite deux médias pour gagner l'opinion publique à sa cause : d'une part, la radio, au moyen de laquelle il parvient à convaincre les appelés du contingent (tous dotés d'un transistor depuis l'invention de celui-ci en 1956) à suivre ses ordres plutôt que ceux d'un « quarteron de généraux en retraite » ; d'autre part, la télévision, où il apparaît le soir même du putsch dans son costume militaire de général, comme pour témoigner à l'ensemble de la nation qu'il n'existe qu'un seul chef, lui-même et personne d'autre.**

Ce rôle capital du couple médias/opinion se confirme ainsi entre 1940 et les années 60 et au cours de la période suivante et se renforce avec de nouveaux médias et l'apparition d'une société de communication

III/ des années 60 à nos jours :

A/ En mai 1968 :

A Paris puis en province, plusieurs milliers d'étudiants, bientôt suivis par plusieurs millions de salariés, sitôt récupérés par les partis de gauche, cessent le travail et manifestent dans les rues : contre le général de Gaulle, au pouvoir depuis dix ans ; contre la société de consommation, présentée comme une société bourgeoise réactionnaire ; et contre la société capitaliste, exploiteuse du monde ouvrier. Le général de Gaulle interdit alors aux radios publiques et à la télévision nationale de couvrir les événements de Mai-68. Les manifestants, cependant, tout à leur volonté de diffuser leurs revendications, peuvent compter : d'une part, sur les radios périphériques, tels *RTL* et *Europe n°1*, deux radios françaises installées à l'étranger pour contourner la censure ; d'autre part, sur le soutien d'une partie du personnel de l'ORTF, en grève depuis que le pouvoir censure ses reportages sur les événements. C'est alors le moment que choisit de Gaulle pour riposter : une première fois, le 24 mai, à la télévision ; une seconde fois, le 30 mai, à la radio. Pour sortir de la crise, de Gaulle annonce la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives fixées au 23 juin. Le résultat est sans appel : c'est un véritable raz-de-marée gaulliste et un cinglant désaveu pour les manifestants ; la majorité silencieuse de droite l'emporte très largement sur la minorité agissante de gauche. L'appel médiatique du général avait été entendu.

B/ En avril 2002 :

Pour la première fois, un candidat d'extrême droite, en l'occurrence Jean-Marie Le Pen, accède au 2e tour contre le président de la République sortant, Jacques Chirac, et après l'élimination du candidat de la gauche Lionel Jospin. Dès le lendemain du 1er tour, les médias sont accusés d'être les responsables de cette « situation de crise » : d'abord, parce que, tout au long de la campagne présidentielle, ils ont laissé penser que l'élection, courue d'avance, opposerait au 2e tour, comme toujours, la droite et la gauche, Chirac et Jospin, cause (faute d'enjeu véritable) de la forte abstention ; ensuite, parce que, tout au long de la campagne, ils ont privilégié le thème de l'insécurité, une thématique qui rapporte toujours des voix au FN ; enfin, parce que, malgré les sondages réalisés par les organes de presse auprès de l'opinion publique, aucun n'a été capable d'anticiper la percée électorale du candidat d'extrême droite. De fait, comme pour se racheter de leurs erreurs passées, les médias, au cours des quinze jours qui séparent le 1er tour du 2e, entreprennent, y compris pour la première fois au moyen d'Internet, de faire barrage au Front national : d'une part, en appelant tous les électeurs, y compris ceux de gauche, à voter en faveur du candidat de la droite modérée ; d'autre part, en menant une campagne de presse « propagandesque » en faveur de Jacques Chirac, paré de toutes les vertus, et contre Jean-Marie Le Pen, accablé de tous les maux. Ainsi, la crise, provoquée par les médias qui avaient mal fait leur travail et l'opinion publique qui n'était pas allée voter (28% d'abstention au 1er tour), est finalement résolue par ceux-là mêmes qui deux semaines plus tôt avaient été réduits au rang de coupables, les médias et l'opinion, de nouveau élevés au rang de sauveurs de la démocratie, depuis qu'ils avaient permis la réélection au 2e tour de Jacques Chirac, vainqueur de Jean-Marie Le Pen, par 82% des voix.

CONCLUSION

Fermeture. Depuis l'affaire Dreyfus jusqu'à la crise de 2002, le rôle des médias et de l'opinion publique a toujours été décisif dans les grandes crises politiques qui ont affecté la France : quel que soit le support privilégié, selon l'époque concernée, les médias et l'opinion se sont constamment efforcés de protéger celle qui leur avait permis de naître : la démocratie.

Ouverture. Mais, si un jour la crise est imputée à la démocratie elle-même en raison de ses défaillances, les médias et l'opinion publique ne seront-ils pas enclins à retourner contre celle-ci l'épée qui jusqu'alors avait servi à la défendre ?